

5 août 2016

**Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017**

Ce mémoire est présenté par :

Canadian Media Producers Association (CMPA)

À propos de la CMPA

La Canadian Media Producers Association (CMPA) est la première association professionnelle canadienne de producteurs indépendants s'occupant de conception, de réalisation et de distribution d'émissions de télévision, de longs métrages et de produits médiatiques numérisés en langue anglaise. L'industrie de la production cinématographique et télévisuelle tient une grande place au Canada, apportant chaque année 8,9 milliards de dollars au PIB national et soutenant 148 500 emplois à plein temps de grande qualité.

La CMPA travaille au nom de ses 350 membres partout au pays à la promotion et à la stimulation de l'industrie canadienne de la production indépendante. Son but est d'entretenir la réussite et la croissance du secteur et de ménager un avenir plus prospère au contenu visuel hautement concurrentiel (pour l'écran) que présentent ses membres sur toutes les plateformes à une clientèle tant nationale qu'internationale.

L'Association joue un rôle très dynamique et stratégique en faisant valoir les priorités de ses membres à tous les paliers de gouvernement et aux autres intervenants. Nous remercions le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de la possibilité qui nous est offerte de déposer le présent mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017.

1. Contribution à la croissance économique du Canada

La CMPA a été ravie de constater que le budget de 2016 précisait un investissement important de la part du gouvernement pour la CBC et Radio-Canada, Téléfilm, l'Office national du film et le Conseil du Canada.

Nous espérons qu'une grande part du nouvel investissement versé à la CBC et Radio-Canada servira à financer la conception et la production de contenu par des producteurs canadiens indépendants. La CMPA estime que c'est de loin l'utilisation la plus efficace de ces fonds publics, dans le but d'optimiser les sommes investies pour la production cinématographique et magnétoscopique.

Nous sommes enthousiasmés que le gouvernement reconnaisse l'importance économique et culturelle de notre industrie pour le Canada et pour tous les Canadiens.

Recommandation

Bien que la CMPA continue à contribuer de manière importante à l'examen en cours de la politique culturelle lancé par la ministre de Patrimoine canadien, l'honorable Mélanie Joly, nous voulons aussi participer aux prochaines consultations publiques au sujet de la CBC et de Radio-Canada, car nous espérons qu'une part importante de ces nouveaux investissements sera destinée à appuyer les émissions canadiennes.

2. Aide aux entreprises canadiennes

La CMPA veut évoquer quelques facteurs critiques qui se situent à la base même de la santé financière et de la compétitivité de notre industrie et du contenu que nous créons.

Le premier de ces facteurs a directement à voir avec la stabilité et la prévisibilité des principaux programmes fédéraux qui appuient notre industrie, notamment le Fonds des médias du Canada, le Fonds du long métrage du Canada, le Programme de crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (CISP) et le Programme de crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC). Pour l'exprimer brièvement, il est absolument essentiel que les producteurs puissent compter sur ces programmes comme étant mis à leur disposition à la valeur prévue dans le cas des programmes de crédit d'impôt lorsqu'ils sont prêts à aller en production.

Ce besoin tient en grande partie au cycle plutôt long de réalisation du contenu que nous créons. Il faut normalement compter de 12 à 24 mois pour négocier et acquérir le financement nécessaire à une multitude de sources nationales et internationales si nous voulons créer un contenu professionnel. Les ententes financières en question sont complexes et souvent interdépendantes. En outre, le cycle de planification des coproductions internationales peut être encore plus long et plus complexe à bien des égards. Si une des sources de financement en question devait nous manquer pendant cette période ou subir des compressions, l'effet en serait un retard de mise en production parce qu'il faudrait rechercher et trouver d'autres sources de financement. La conséquence pourrait même être un véritable effondrement de la structure de financement d'une production avec une élimination de cette activité et des emplois liés.

Nous soulignons également le caractère éminemment concurrentiel de l'industrie de la production cinématographique et magnétoscopique et la grande mobilité du secteur. Les investisseurs, en particulier ceux du secteur privé à l'étranger, peuvent rapidement réorienter leurs ressources financières vers tout pays du monde leur offrant un cadre financier plus attrayant ou plus stable et prévisible.

Ce second facteur critique tient directement au caractère hautement concurrentiel de l'industrie de la production dans le monde, ainsi qu'aux pressions qui s'ensuivent sur les ressources publiques finies qui s'offrent à nous au Canada.

Nous convenons qu'il est peu plausible pour l'instant que l'investissement public en programmes de soutien public de notre secteur aille au-delà des engagements déjà pris. C'est pourquoi nous jugeons absolument nécessaire d'explorer et d'exploiter toutes les voies possibles pour la plus grande efficacité possible des programmes publics qui existent déjà.



Optimisation de l'efficacité des programmes CISP et CIPC

À nos yeux, le règlement de la vieille question du financement d'attente des crédits d'impôt CISP et CIPC pourrait notamment être source de gains d'efficacité, et donc de compétitivité pour notre secteur et le contenu qu'il produit.

Par la nature et la conception mêmes des programmes de crédit d'impôt, une partie des dépenses publiques relevant des programmes en question sont actuellement aspirées hors de notre industrie, puisque les producteurs ont à assurer le financement d'attente en recourant aux institutions financières. Ils doivent le faire tant que les montants ne sont pas versés par le fisc et la période d'attente peut atteindre les 24 mois. D'après notre analyse, la valeur estimative qui serait détournée serait de 5 à 10 % du coût actualisé des crédits d'impôt pour le trésor public aux taux d'intérêt actuels. À mesure que monteront les taux d'intérêt comme ils devraient le faire, le montant total perdu par notre industrie et le degré d'inefficacité augmenteront.

Le surcroît de capital qu'apporterait aux producteurs une solution à ce problème et qui viendrait d'une baisse des coûts de financement provisoire pourrait être mieux employé, et plus efficacement. Il permettrait de hausser l'investissement en production cinématographique et magnétoscopique, ce qui rendrait notre contenu encore plus concurrentiel et nos sociétés de production mieux capitalisées avec pour conséquence de la croissance et de nouvelles possibilités d'emploi

L'application de cette solution ne ferait pas une ponction supplémentaire sur le trésor public. Certains pourraient faire valoir que l'État aurait à payer bien plus la première année de mise en œuvre, mais nous dirions à notre tour que c'est là une question de trésorerie qui se résoudra au net et se stabilisera après quelques années.

Le gouvernement fédéral paraît réceptif à une solution du genre pour les programmes fédéraux de crédit d'impôt. Dans l'Opinion complémentaire du Parti libéral du Canada sur le rapport du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes sur l'état de l'industrie canadienne du long métrage (juin 2015, 41^e législature, 2^e session), le PLC a recommandé « que le ministère du Patrimoine canadien, en partenariat avec le ministère des Finances, examine la possibilité de devancer le versement de 75 % ou de 85 % des crédits d'impôt destinés à appuyer la production de longs métrages canadiens ». Cet engagement a été repris dans une correspondance du 4 septembre du Parti libéral à la CMPA en réponse à nos demandes de renseignements sur les aspects de la plateforme électorale libérale qui concernent notre secteur

Nous soulignons que, si on devait apporter une double solution fédérale et provinciale en même temps à ce problème, l'effet combiné serait d'accroître l'efficacité générale des programmes de crédit d'impôt à l'échelle nationale, dégageant ainsi plus de capital pour la croissance de l'industrie partout au Canada et pour le renforcement concurrentiel du contenu que nous produisons. Des efforts concertés fédéraux-provinciaux auraient des retombées positives exponentielles sur l'industrie.



Recommandation

Nous jugeons que le besoin d'un financement d'attente des crédits d'impôt représente un manque d'efficacité du système et un problème qui pourrait se résoudre relativement vite par un système de paiements accélérés.

Nous souhaitons donc vivement que le gouvernement prenne l'engagement, dans son budget, de travailler avec l'industrie de la production à des moyens efficaces de réduire le plus possible le besoin d'un financement d'attente des crédits CISP et CIPC et qu'il entreprenne d'appliquer cette mesure au plus tôt.

3. Collectivités du Canada qui offrent une contribution (clients internationaux)

La CMPA a été ravie de constater que le budget de 2016 précise des investissements de 35 millions de dollars en vue de la promotion des institutions culturelles et des artistes canadiens à l'étranger. Les émissions produites de manière indépendante génèrent déjà un rendement international important et elles ont un énorme potentiel d'exportation.

Recommandation

Nous espérons que le programme « Présenter les industries culturelles du Canada au monde entier » mentionné dans le budget de 2016 présentera les qualités importantes du Programme précédent Routes commerciales. Ce programme a joué un rôle clé en aidant le secteur à optimiser les occasions d'exportation qu'offrent certains marchés internationaux de premier plan.

Nous avons été informés que la ministre Joly et la ministre Freeland collaborent afin d'élaborer une stratégie d'exportation pour le secteur des arts. La CMPA souhaite consulter le gouvernement au sujet de la façon d'adapter un programme qui ciblera les marchés les plus prometteurs pour le contenu des producteurs.

Conclusion

Par conséquent, la CMPA présente les recommandations suivantes au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

- Une grande part des nouveaux investissements versés à la CBC et à Radio-Canada doivent être utilisés pour contribuer à financer la conception et la production de contenu par des producteurs canadiens indépendants.
- Le gouvernement s'engage à collaborer avec l'industrie de production afin de financer une méthode efficace visant à réduire au minimum le besoin d'un financement provisoire de CIPC et CISP, et de lancer la mise en œuvre de cette mesure le plus rapidement possible.
- L'investissement de 35 millions de dollars visant la promotion des industries culturelles et des artistes canadiens à l'étranger comprend un programme Routes commerciales nouveau genre qui a pour but d'optimiser les possibilités d'exportation du contenu des producteurs canadiens dans des marchés internationaux clés.



Je vous invite à me communiquer toute question ou observation sur ce point ou toute autre question relative à notre industrie.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération,

Le président et directeur général,



Reynolds Mastin

reynolds.mastin@cmpa.ca

416-304-0287

